



## **EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal**

### **Séance du 11 mai 2017**

Le Conseil Municipal, convoqué le 3 mai 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question n° 15), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à compter de la question n° 15), Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 24), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 22), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question n° 11), M. Gérard VAN HELLE (à compter de la question n° 22), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question n° 13), M. Laurent CROIZIER, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

M. Yves-Michel DAHOUI.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question n° 14 incluse), M. Gueric CHALNOT, Mme Solange JOLY, M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 23 incluse), M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Gérard VAN HELLE (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI.

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Françoise PRESSE, M. Gueric CHALNOT à Mme Danielle DARD, M. Michel LOYAT à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 14 incluse), Mme Rosa REBRAB à M. Yves-Michel DAHOUI, M. Dominique SCHAUSS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 21 incluse), Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question n° 12 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN à Mme Christine WERTHE, M. Jacques GROSPERRIN à M. Pascal BONNET, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT.

**OBJET :** 11 - Dénomination de la salle de boxe rue Bersot

## Dénomination de la salle de boxe rue Bersot

### Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

En janvier 2017, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement sur la dénomination de deux espaces sportifs : le Palais des Sports Ghani Yalouz et le complexe Michel Vautrot à la Malcombe.

Ces deux dénominations ont permis de mettre en valeur nos sportifs et ambassadeurs de la Ville, et dans cette dynamique, il est également apparu important de valoriser le parcours d'une autre figure illustre de la Ville : Jean JOSSELIN.

La Ville de Besançon est un vrai vivier pour les amateurs du noble art (la boxe) et des champions au palmarès impressionnant se sont succédé depuis 20 ans : Mamadou THIAM, Morrade HAKKAR et Khedafi DJELKHIR pour ne citer que les plus illustres. S'ils ont tous réussi sur le ring, c'est aussi parce que Jean JOSSELIN a su tracer le chemin et apparaître comme le véritable pionnier de cette discipline à Besançon.

Jean JOSSELIN c'est d'abord un Bisontin dont le nom reste attaché à un club et un entraîneur : le ROB (Ring Olympique Bisontin) de Ray LUCAS. C'est dans cette association qu'il découvre à 14 ans la boxe dans la salle de la rue Bersot, parce qu'il avait besoin de se dépenser et de se canaliser. Et ensuite, c'est le travail, le travail et le travail...

L'humilité et la pugnacité qui le caractérisent vont l'amener à se forger un palmarès digne des plus grands champions français. De 1956 à 1972 il dispute plus d'une centaine de combats amateurs et 110 combats professionnels (avec seulement 15 défaites), devient Champion de France, Champion d'Europe (Champion du Monde militaire) et suite à sa victoire en 1966 face au Gallois Brian CURVIS, il obtient le droit de disputer un championnat du monde des poids Welters : il s'agira du fameux combat du 28 novembre 1966 à Dallas face à l'américain Curtis COKES (défaite aux points en 15 rounds), 18 ans après le dernier Championnat du Monde d'un Français... un certain Marcel CERDAN !!

Lorsqu'on lui a demandé le lieu qu'il souhaitait voir associer à son nom, Jean JOSSELIN est resté fidèle à ses valeurs et ses racines : ce sera la salle de boxe de la rue Bersot, où trône depuis des années une photo de lui face à l'entrée, gants aux poings, rappelant l'immense champion qu'il a été. A travers cette dénomination c'est donc bien la transmission des valeurs de travail, des valeurs sportives au sens noble, qu'il s'agit de valoriser, afin que les jeunes générations de boxeurs gardent toujours en mémoire l'exemple que reste Jean JOSSELIN.

Aussi, il est proposé de dénommer la salle de boxe du gymnase municipal Bersot «Salle Jean JOSSELIN».

## Proposition

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur cette proposition.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur la dénomination de la salle de boxe du gymnase municipal Bersot «Salle Jean Josselin».**

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 23 MAI 2017



Contrôle de légalité